

**VILLE D'AUXERRE (YONNE) – DÉCISION MUNICIPALE
N° 2021-FB011**

**DÉCISION FIXANT LES TARIFS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DANSE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022**

Le maire de la ville d'Auxerre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-005 du 5 juillet 2020 portant délégation d'attributions au maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté n° 2020-AG016 du 17 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Pascal HENRIAT en qualité d'adjoint chargé des finances,

Vu l'arrêté n° 2020-AG062 du 4 août 2020 portant subdélégation du maire à Monsieur Pascal HENRIAT pour fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, les tarifs qui n'ont pas un caractère fiscal,

Considérant qu'il convient de fixer les tarifs du Conservatoire de Musique et Danse pour la rentrée 2021/2022,

Décide,

Article 1 - : Les tarifs municipaux et les modalités d'application figurant en annexes concernant le Conservatoire de Musique et Danse sont fixés pour la rentrée scolaire 2021/2022 et sont applicables à compter du 15 juin 2021.

Article 2 - : Le Directeur Général de la Ville d'Auxerre et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à :

- Monsieur le Trésorier,
- Direction des Finances,
- Le Conservatoire de Musique et Danse.

Fait à Auxerre, le 23 mai 2021

Pour le Maire,
l'Adjoint chargé des finances et
du budget,



Pascal Henriat

Tarifs annuels 2021-2022 applicable à compter du 15 juin 2021

Frais d'inscription par élève : 15 € non remboursables (sauf en cas d'impossibilité d'inscription dans la discipline souhaitée)

	Tranches quotient familial de la CAF ou MSA				
	A	B	C	D	E
	de 1 à 499	de 500 à 699	de 700 à 949	de 950 à 1499	à partir de 1500
Éveil Artistique (MS et GS)	65,00 €	100,00 €	120,00 €	130,00 €	145,00 €
Initiation Artistique (CP) + Parcours Découverte Instrumentale (PDI) ou Initiation danse (CE1)	90,00 €	110,00 €	130,00 €	150,00 €	180,00 €
Initiation artistique et instrumentale (CP)	130,00 €	170,00 €	260,00 €	300,00 €	350,00 €
Cursus 1 ^{er} cycle (à partir du Ce1)					
Cursus 2 ^{ème} cycle	150,00 €	210,00 €	280,00 €	350,00 €	430,00 €
Parcours Libre					
Cursus 3 ^{ème} cycle	250,00 €	350,00 €	400,00 €	500,00 €	580,00 €
Cursus supplémentaire (musique et danse, ou danse classique et contemporaine)	130,00 €	150,00 €	160,00 €	190,00 €	220,00 €
2 ^{ème} instrument (dans le cadre d'un cursus)	90,00 €	110,00 €	150,00 €	190,00 €	200,00 €
Beaux-Arts avec cours histoire de l'art	130,00 €	150,00 €	160,00 €	190,00 €	220,00 €

	Tranches quotient familial de la CAF ou MSA				
	A	B	C	D	E
	de 1 à 499	de 500 à 699	de 700 à 949	de 950 à 1499	à partir de 1500
Tarifs spécifiques					
Cours collectif seul *	70,00 €	80,00 €	120,00 €	130,00 €	190,00 €
Pratique collective seule ** Stage, Master Classe	70,00 €	80,00 €	100,00 €	120,00 €	140,00 €
Un cours de danse par semaine hors cursus	130,00 €	170,00 €	200,00 €	215,00 €	300,00 €
Stages Beaux-Arts, PDI, histoire de l'art	40,00 €	50,00 €	60,00 €	70,00 €	90,00 €
Location d'instruments 40,00 € par trimestre					

* FM, Analyse, Écriture, Basse continue, piano 4 mains, direction d'ensemble, atelier Jazz, atelier MA, musique de chambre, Culture Musicale Adulte, Préparation à l'épreuve du BAC et soutien instrumental (aide en complément de la pratique collective)

** Ensembles instrumentaux, chorales, orchestres, projet Y a de la Voix

Envoyé en préfecture le 07/06/2021

Reçu en préfecture le 07/06/2021

Affiché le

ID : 089-218900249-20210523-2021_FB011-AR